

VEHICULE DE POLICE INCENDIE

3 SUSPECTS REMIS EN LIBERTE



LA CFTC-POLICE EN COLÈRE

L'incendie d'un véhicule de police la semaine dernière dont le public s'était ému et avait loué le sang-froid des deux policiers mis en danger s'était rapidement suivi de l'interpellation de quatre suspects. Ces quatre suspects étaient immédiatement placés en détention préventive après qu'une qualification de «tentative d'homicide sur agent de la force publique» ait été retenue à leur encontre. La CFTC-POLICE se félicitait de cette action très réactive et très efficace.

Ce jour, dans la consternation générale, trois de ces prévenus ont été remis en liberté pour des motifs contestables.

La CFTC-POLICE a toujours respecté le travail de la justice et son indépendance. La CFTC-POLICE a souvent souligné la pertinence des décisions judiciaires rendues. Mais aujourd'hui quel message la justice envoie-t-elle aux casseurs et aux voyous prêts à tout pour se faire un flic ?

La CFTC-POLICE s'insurge contre cette décision incompréhensible. Comment peut-on prendre une telle décision alors que depuis des mois les policiers subissent des violences régulières et croissantes d'individus qui, devant une telle mesure, se sentiront plus forts.

Les policiers usés, blessés, fatigués par les sollicitations incessantes des dernières semaines apprécieront le geste.

La CFTC-POLICE appuie et remercie le Parquet de faire appel de cette décision ahurissante.

